

L'UNSA présente à l'invitation du Premier ministre pour porter nos exigences sociales et écologiques

Le 6 mai, l'UNSA a participé, à l'invitation du Premier ministre, à la réunion des partenaires sociaux, des élus et des associations pour lancer la mobilisation nationale pour l'emploi et les transitions écologique et numérique.

Laurent Escure, Secrétaire général, a fait valoir les exigences sociales et écologiques de l'UNSA. Au-delà des thématiques présentées par le gouvernement (emploi, apprentissage, transitions écologique et numérique), il a réaffirmé que des mesures nouvelles doivent être aussi mises au débat. Il a insisté sur la question sociale, en termes de fracture sociale, qui ne doit pas rester un angle mort des transitions écologique et numérique. Il est donc nécessaire d'engager aussi une réflexion pour mieux lutter contre la précarité et la grande pauvreté.

D'autre part, les transitions vont aussi nécessairement impliquer pour les salariés des reconversions et donc de nouvelles qualifications qu'il faudra impérativement accompagner. Dans ce cadre, la question des rémunérations doit aussi être examinée, tout comme l'encadrement de celles-ci.

Enfin, le pacte productif, dépassant le seul cadre du secteur privé, doit être pensé plus globalement car tous les travailleurs sont impliqués, salariés comme agents publics, qui, eux aussi, peuvent se trouver en situation de précarité ou de pauvreté.

L'UNSA, comme elle s'y était engagée, participera aux futures discussions pour porter son exigence du social, environnemental et démocratique.

Retrouvez le communiqué de presse du 6 mai à propos de cette réunion :

<https://www.unsa.org/Pour-l-UNSA-une-presence-pour-porter-nos-exigences-sociales-et-ecologiques.html>

Les annonces présidentielles au révélateur du « Pacte du Pouvoir de vivre »

Face à l'urgence sociale, écologique et démocratique : Le compte n'y est pas !

Communiqué de presse du 2 mai 2019 du « Pacte du Pouvoir de vivre »

Les 19 organisations constitutives du Pacte du Pouvoir de vivre ont suivi avec attention le discours du Président de la République exprimé lors de la conférence de presse du jeudi 25 avril. Après des mois de mobilisation autour de la justice sociale et fiscale, de manifestations pour le climat et après deux mois de consultation dans le cadre du Grand débat national, le rendez-vous était très attendu. Il devait dire les conclusions retenues par le Président de la République et marquer le début d'une nouvelle étape du quinquennat.

Or, force est de constater que le compte n'y est pas sur de nombreux sujets essentiels, à commencer par l'absence de mesures concrètes permettant d'accélérer la transition écologique et solidaire. Que l'on pense à la rénovation démultipliée des logements passoires énergétiques, à la mise à contribution des activités polluantes comme le transport aérien, au financement des services de proximité, aux enjeux de santé-alimentation ou d'accès aux soins, les sujets cruciaux et fédérateurs sont pourtant sur la table !

De la même manière, notre déception fut profonde lorsqu'au terme de la conférence de presse, nous avons dû faire le constat que les millions de Français les plus pauvres, éloignés du travail ou qui ne payent pas

l'impôt sur le revenu ont été mis à l'écart de l'action prioritaire du Président de la République et de son gouvernement. Et ce, quelques mois seulement après l'annonce de la stratégie de lutte contre la pauvreté lors de laquelle Emmanuel Macron avait pourtant affiché l'ambition d'éradiquer la grande pauvreté.

À cela s'ajoute l'absence de mesures visant à une plus grande distribution des richesses au sein de notre pays via une fiscalité plus juste.

Enfin, il demeure le flou entretenu sur de nombreuses mesures sociales, budgétaires, ou sur l'accueil des migrants... qui devront être clarifiées de manière satisfaisante.

Cette absence de mesures concrètes pour préparer l'avenir, préserver la biodiversité, offrir un horizon à celles et ceux qui n'en ont plus, sont autant de carences qui affaiblissent un discours qui, par ailleurs, apporte des premières réponses à de réels besoins ou rectifie utilement le tir des premières décisions du quinquennat.

L'impulsion donnée aux Maisons des services au public est décisive pourvu qu'elle soit accompagnée d'une ambition budgétaire adéquate, tout comme la volonté exprimée de mieux accompagner le grand âge et la perte d'autonomie. L'effort en faveur des petites pensions permettra de tourner une page à condition de s'inscrire dans une ambition plus large du pouvoir de vivre des retraités.

Par ailleurs, ces premières annonces renvoient nombre de décisions au futur, sur des thèmes essentiels tels que la transition écologique, le travail ou encore la décentralisation. À ce titre, nous avons entendu l'appel à renouer le débat avec la société civile, et la volonté affichée de s'engager dans une gouvernance plus partagée. Le juge de paix ne sera donc pas un discours présidentiel mais bien le processus qui s'enclenchera ensuite si l'exécutif accepte le principe de la co-construction.

Ainsi, si les objectifs sont affichés et si les règles du jeu sont claires et transparentes, nos 19 organisations prendront leur part à tout processus de concertation dans lesquels elles sont parties prenantes. Outre le débouché parlementaire ou référendaire, il faut partager une méthodologie, un travail de diagnostic environnemental et social précis. Faire évoluer nos institutions, améliorer la représentativité des instances dans lesquelles s'exercent la démocratie et intégrer des citoyens tirés au sort dans notre fonctionnement démocratique ne se conçoit qu'au service d'un projet d'élaboration collective.

Nos organisations continueront à avancer ensemble pour que nos 66 propositions puissent trouver une réponse lors des prochaines semaines et prochains mois. Notre mobilisation se multiplie sur les territoires, auprès des pouvoirs publics et des décideurs. Et dans les prochains mois, elle prendra la forme d'un observatoire de la transformation écologique et sociale, un observatoire du pouvoir de vivre, pour maintenir dans la durée le souffle des mobilisations sociales et climatiques qui traversent notre pays.

L'UNSA en marche contre le projet de loi de réforme de la fonction publique

L'UNSA Fonction Publique appelle tous les agents publics à se mobiliser le 9 mai pour s'opposer à un projet de réforme dont l'un des objectifs est d'externaliser des services publics.

Ce projet organise les suppressions d'emplois à plus ou moins brève échéance. Conçu comme une « boîte à outils », il vise la mise en place de restructurations, de privatisations de services, de mise à mal des règles statutaires protégeant l'indépendance des agents publics.

Pour agir unilatéralement, rapidement et amoindrir les risques de contentieux, ce projet malmène les droits collectifs et individuels des agents publics : suppression des CHSCT et de compétences des CAP, mobilités forcées, ruptures conventionnelles.

La création de contrats de mission de 1 à 6 ans et de CDD de trois ans renouvelables renforce la précarité dans la fonction publique et éloigne d'autant une possible titularisation ou cédésation des agents contractuels. Elle ouvre de plus la possibilité de recruter restrictivement sur les bases du statut de la fonction publique.

Les agents publics, considérés par le gouvernement comme des poids budgétaires, sont la cible de mesures négatives à leur encontre depuis le début du quinquennat : gel du point d'indice, jour de carence, aucune revalorisation salariale, baisse du pouvoir d'achat, amoindrissement de leurs droits...

L'UNSA Fonction Publique revendique le dégel du point d'indice pour tous les agents afin de mettre en adéquation le mot « reconnaissance » avec des rémunérations évoluant au moins au rythme de l'inflation. L'UNSA Fonction Publique sera au côté de tous les agents pour défendre le service public et la fonction publique au service de tous les citoyens.

Pour lire le communiqué de l'UNSA : <https://www.unsa-fp.org/>

Pour retrouver l'analyse de la séance à l'Assemblée Nationale de la commission des lois réunie les 2 et 3 mai :

<https://www.unsa-fp.org/?Assemblee-Nationale-Pas-de-changement-de-philosophie-du-projet-de-loi-fonction>

Où manifester le 9 Mai ?

Réussir le 9 mai passe par des manifestations d'ampleur. L'UNSA Fonction Publique fait la liste de tous les rassemblements prévus.

A Paris, le rassemblement Place Denfert-Rochereau débutera dès 13h30 pour un départ à 14h00

<https://www.unsa-fp.org/?Greve-Ou-manifester-jeudi-9-mai>

Retraites : dernière séance de concertation

La dernière séance de concertation a été consacrée aux transitions entre l'emploi et la retraite et aux nouveaux droits en faveur des jeunes et des aidants.

C'est dans ce cadre que Jean-Paul Delevoye, le Haut-Commissaire à la réforme des retraites (HCRR), a reçu, lundi 6 mai, une délégation de l'UNSA conduite par Dominique Corona, Secrétaire national.

Cette réunion avait, dans un premier temps, pour enjeux d'examiner les dispositifs de retraite progressive et de cumul emploi-retraite. Aujourd'hui, le dispositif de retraite progressive reste marginal du fait de l'obligation de passage à temps partiel et le cumul emploi-retraite n'est possible dans tous les régimes que si la durée du taux plein est atteinte, que l'assuré a au moins atteint l'âge légal de départ et que s'il a liquidé l'ensemble de ces pensions de retraites. Si l'assuré ne remplit pas toutes ces contraintes, il peut certes cumuler des revenus d'activité et de retraite mais sa pension est écartée au-delà d'un plafond qui diffère selon les régimes.

Le HCRR souhaiterait favoriser le taux d'activité des plus de 60 ans et harmoniser ces dispositifs au profit d'un seul. Il envisage la possibilité de liquider partiellement la retraite, de maintenir un seuil d'activité de 50 % et d'ouvrir des droits supplémentaires, une fois la retraite liquidée.

L'UNSA, dans l'hypothèse de la mise en place d'un système universel par point, n'est pas opposée à la simplification de ces dispositifs à la condition qu'ils n'emportent pas la constitution de poches de précarité et que l'équilibre soit trouvé avec les autres dispositifs comme le minimum contributif.

Dans un second temps, la réunion a porté sur les transitions entre les études et l'emploi. La durée d'assurance pour la retraite validée avant 30 ans est plus faible pour les jeunes générations, du fait de l'allongement des études et des difficultés d'insertion sur le marché du travail, l'enjeu principal consiste à mettre en place des périodes assimilées pour améliorer les droits à la retraite des périodes entre les études et l'emploi.

Pour l'UNSA, stages, service civique, volontariat, chômage, doivent obligatoirement être générateurs de droits. Améliorer le rachat de points par année d'étude devrait être aussi une piste à explorer.

Pour finir, l'étude de la situation des aidants révèle une hétérogénéité de leviers : majorations de durée d'assurance, dérogations à l'âge du taux plein et différentes allocations (sans conditions de ressources). Le HCRR envisagerait une harmonisation et une mise en cohérence des dispositifs en faveur des aidants dans le futur système universel.

Pour l'UNSA, il est urgent de reconnaître un statut pour les aidants pendant la période d'activité, quel que soit le motif du besoin d'aide. L'UNSA souhaite un statut juridique unique du proche aidant qui ne soit pas tributaire du proche aidé.

L'UNSA revendique la création d'un seul congé indemnisé et flexible. Pour les retraités qui ont eu plusieurs années d'aidant l'UNSA a demandé une harmonisation des durées d'assurance pour tous les aidants : majoration d'un trimestre par période de 12 mois dans la limite de 8 trimestres et départ anticipé, quel que soit le régime. Ces éléments seraient traduits en point au titre des périodes d'aide et financés par la CNSA sur la base du calcul de l'AVPF.

Le Mag 200 est paru !

Envie de le lire ? <http://mag.unsa.info/200/>

Envie de s'abonner ?

C'est simple : <http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

Imprimez, signez et envoyez à :

UNSA Magazine abonnements
21 rue Jules Ferry - 93177 Bagnolet cedex

Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous !

Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou :
Pascal.Priou@unsa.org

Édito Le Syndicat qui monte

Congrès national

Bienvenue en Bretagne !

Complément au rapport d'activité (Luc Bérille)

Interventions des délégué.e.s- Réponses

Le nouveau Secrétariat national

7^{ème} congrès national : des chiffres qui parlent

Spectacle débat : Inventer le syndicalisme d'aujourd'hui

Table ronde : La double transition écologique et sociale

Hommages, remerciements, discours de clôture de Laurent Escure, Secrétaire général

Le congrès dans la presse

Activités nationales

Réforme des retraites : Toucher à l'âge de départ, c'est non !

Un mois de mai sous le signe de l'Europe

Non au projet de loi de transformation de la fonction publique !

La Résolution générale de l'UNSA votée au congrès est en ligne !

Lors du Congrès de Rennes qui s'est tenu du 2 au 4 avril 2019, la Résolution générale de l'UNSA a été adoptée à la quasi-unanimité. Elle fixe les orientations et définit les mandats que les différentes instances et les représentants de l'UNSA doivent porter et défendre pour les quatre prochaines années.

Le lien pour retrouver la Résolution générale en ligne :

<https://www.unsa.org/Resolution-generale.html>

Résultats d'élections CSE : l'UNSA, le syndicat qui monte !

Dans tous les secteurs, l'UNSA poursuit sa progression.

Banque :

Banque Rhône-Alpes (Lyon-69) Entreprise du Groupe Crédit du Nord de 596 salarié.e.s, l'UNSA se présentait pour la première fois aux élections et devient le 1^{er} syndicat de l'entreprise avec 40,6%. La CFDT perd 18 points et obtient 30,9%, FO perd 6 points et obtient 16,5%, la CGC perd 10 points avec 11,9%. La CGT disparaît de l'entreprise.

BNP Paribas - CSE « Pôles et Fonctions » (Paris), établissement de 20 225 salarié.e.s, l'UNSA se présentait pour la première fois devient le 3^{ème} syndicat avec 16,2%. La CGC obtient 38%, la CFDT 23,7%. FO(8,5%), CGT (8,4%) et CFTC (5,1%) ne sont plus représentatifs.

Sur l'ensemble de l'entreprise **BNP Paribas (France)**, composée de 41798 salariés, cela représente 5,7% pour la première fois que l'UNSA s'y présente.

Publicité :

SoLocal (ex-Société Pages jaunes) (France) : entreprise de 3418 salarié.e.s, l'UNSA devient le 1^{er} syndicat obtient 29,5% des suffrages progresse de plus de 12 points. La CFDT jusqu'ici 1^{er} syndicat obtient 24,1% (baisse de 3 points), la CGC perd 8 points (12,4%), FO obtient 16,9% (légère progression), la CGT (sauve sa représentativité de justesse avec 10,6%). LA CFTC obtient 6,5%.

Branche ferroviaire :

Euro-Cargo Rail (France) : dans cette entreprise de 916 salariés, l'UNSA obtient 11,6% des voix. La CFDT obtient 36,1%, FO 25,6%, et la CFTC 12,5%. La CGT perd sa représentativité. Sud et CGC ne sont pas représentatifs.

SécuRail (Rueil-Malmaison – 92) : entreprise de 222 salarié.e.s, l'UNSA se présentait pour la première fois et obtient 78,5% des suffrages, la CGC 16,5%. La CGT, jusqu'ici syndicat majoritaire, n'est plus représentative (5%).

Industrie Pharmaceutique :

Teva Santé (Paris La Défense -92) : établissement de 446 salarié.e.s, l'UNSA obtient 22,1% (légère progression), la CFTC 34,3%, la CGC 30,6%, la CFDT 13%.

Métallurgie :

SOCODEI (Codolet-30) : entreprise de 281 salarié.e.s du groupe EDF, l'UNSA, pour sa première participation aux élections, devient 1^{er} syndicat et 47,9% des voix. La CFDT obtient 24,4% (légère progression), la CGT obtient 17,4% (perte de 10 points), la CGC 10,33% (perte de 19 points). La CFTC disparaît de l'entreprise.

Commerce alimentaire :

Hyper Carrefour Bégles (33) : magasin de 304 salarié.e.s, l'UNSA se présentait pour la première fois, gagne sa représentativité avec 13,5%. La CGT (47%) et FO (25,6%) progressent aussi. La CFDT jusqu'ici 1^{er} syndicat chute de plus de 25 points et obtient 13,5%. La CGC disparaît de l'établissement.

Maintenance Aéroportuaire :

France Handling Piste (Roissy CDG - 95) : entreprise de plus de 91 salarié.e.s, l'UNSA se présentait pour la première fois et obtient 29% des suffrages. SUD (26,1%) jusqu'ici 1^{er} syndicat perd plus de 35 points. Un syndicat autonome obtient 37,7%. FO n'est pas représentatif (7,2%). La CFTC perd sa représentativité et disparaît de l'entreprise.

Sanitaire et social :

Apei Papillons blancs du Libournais (Libourne 33) : établissement pour personnes inadaptées et handicapées de 149 salarié.e.s, l'UNSA se présentait pour la première fois, devient 1^{er} syndicat avec 40% des suffrages, devant FO (33,3%) et la CFDT (26,7%). La CGT et SUD disparaissent de l'entreprise.

Enseignement privé :

OGEC Ste Thérèse Elancourt (Le Mesnil St Denis-78) : dans cet établissement de 40 salarié.e.s, l'UNSA se présentait pour la première fois et a obtenu 42,4 % des voix. Le SPELC obtient 33,3% et la CFDT 24,3%.

Apprentis d'Auteuil Océan Indien (St-Denis-974) : établissement de 114 salarié.e.s la fondation d'Auteuil (hors Convention collective), l'UNSA se présentait pour la première fois et devient majoritaire avec 54,2% devant la CFDT et le SPELC (15% chacune). La CFTC obtient 12%.

Bâtiment :

Installux SA (St-Bonnet-de Mure-69) : entreprise de 188 salariés, l'UNSA obtient 100% des suffrages.

Transport aérien :

HBG Hélicoptères de France -Tallard (05) : l'UNSA se présentait pour la première fois et a obtenu 100% des voix pour les personnels au sol (60 salariés). L'UNSA ne présentait pas de liste sur l'établissement d'Annemasse, ni chez les pilotes. Sur l'ensemble de l'entreprise, l'UNSA obtient 52%.

Transport routier :

Gautier Logistique Nord (Libercourt-62) : entreprise de 212 salarié.e.s, pour sa première participation, l'UNSA obtient 24,1%, FO 58,1%, la CFTC 10,6%. La CFDT perd sa représentativité (6,4%). La FNCR n'existe plus.

Transdev Rhône Alpes Interurbain (Villefranche-sur-Saône -69), l'UNSA obtient 23,4% des voix (légère progression). SUD 31,9%, FO 28,7% et la CGT 16%. La CFDT disparaît de l'entreprise.